

**Intégration par le sport :
représentations et réalités**

Logiques Sociales

Collection dirigée par Bruno Péquignot

En réunissant des chercheurs, des praticiens et des essayistes, même si la dominante reste universitaire, la collection *Logiques Sociales* entend favoriser les liens entre la recherche non finalisée et l'action sociale.

En laissant toute liberté théorique aux auteurs, elle cherche à promouvoir les recherches qui partent d'un terrain, d'une enquête ou d'une expérience qui augmentent la connaissance empirique des phénomènes sociaux ou qui proposent une innovation méthodologique ou théorique, voire une réévaluation de méthodes ou de systèmes conceptuels classiques.

Déjà parus

L. OLIVIER, G. BÉDARD, J. FERRON, *L'élaboration d'une problématique de recherche. Sources, outils et méthode*, 2005.

Stéphane BELLINI, *Des petits chefs aux managers de proximité*, 2005.

Jean-Marc POUPARD, *Les centres commerciaux, de nouveaux lieux de socialité dans le paysage urbain*, 2005.

Pascal LARDELLIER (dir.), *Des cultures et des hommes*, 2005.

PAPADOPOULOS Kalliopi, *La crise des Intermittent-e-s. Vers une nouvelle conception de la culture ?*, 2005.

L. VIDAL, A. S. FALL & D. GADOU, *Les professionnels de santé en Afrique de l'Ouest*, 2005.

R. BERCOT et F. de CONINCK, *L'Univers des services*, 2005 ;

Constance DE GOURCY, *L'autonomie dans la migration*, 2005.

M.F. LOUBET-GROSJEAN, *Chômeurs et bénévoles. Le bénévolat de chômeurs en milieu associatif en France*, 2005.

Denis BOUGET et Serge KARSENTY (sous la dir.), *Regards croisés sur le lien social*, 2005.

Isabelle PAPIEAU, *Portraits de femmes du faubourg à la banlieue*, 2004.

Anne-Marie GREEN (dir.), *La fête comme jouissance esthétique*, 2004.

Dan FERRAND-BECHMANN (sous la dir.), *Les bénévoles et leurs associations. Autres réalités, autre sociologie ?*, 2004.

Sous la direction de
Marc FALCOZ et Michel KOEBEL

Intégration par le sport : représentations et réalités

L'Harmattan
5-7, rue de l'École-Polytechnique
75005 Paris
France

L'Harmattan Hongrie
1053 Budapest
Kossuth L.u. 14-16
HONGRIE

L'Harmattan Italia
Via Bava, 37
10214
Torino
ITALIE

© L'Harmattan, 2005
ISBN : 2-7475-8571-9
EAN : 9782747585712

Préface

Un des traits caractéristiques de notre société contemporaine concerne la place de choix prise par le sport dans notre quotidien. Engagement corporel de masse, phénomène capable d'enthousiasmer les foules ou de les faire déchanter, vitrine institutionnelle ou politique, lieu de transactions financières démesurées, source de conflits ou de dérapages... On ne peut guère lui échapper. Dans ce sens, et de manière implacable, le recours à cet objet dans un souci d'intégration et/ou d'insertion a été, au cours de ces trente dernières années, plus qu'usité. Dans le chapitre liminaire de cet ouvrage, Dominique Charrier et Jean Jourdan d'une part, et Abdellatif Naja d'autre part, vont s'attacher à une lecture synoptique et analytique du recours au sport dans un but d'intégration et/ou d'insertion. Leurs bibliographies abondantes témoignent des multitudes de questionnements dans ce domaine. Dominique Charrier et Jean

Jourdan analysent les actions de prévention et d'insertion par le sport menées au cours des vingt dernières années. Cet article montre que, même si certaines similitudes demeurent présentes – le diagnostic préalable notamment –, il existe des modes opératoires différents dans les projets en terme de public cible, d'intitulé ou d'objectif. Mais, plus que ces convergences ou divergences, les auteurs mettent en évidence que le plébiscite en faveur d'un sport moteur d'intégration du début des années quatre-vingt a fait place au scepticisme ambiant reflet des nombreuses désillusions issues de ces actions. Abdellatif Naja, quant à lui, présente une lecture axée sur l'analyse de la réflexion sociologique dans ce domaine. Les limites et les contradictions des approches fonctionnalistes du sport sont développées à travers plusieurs auteurs. Pour Abdellatif Naja, ces approches sont beaucoup plus fréquentes que l'on ne le pense – et que l'on ne le sait. Les limites intrinsèques ont contribué à soumettre les jeunes et leur potentielle inventivité à des logiques institutionnelles traditionnelles et sclérosantes, incarnées en particulier par le mouvement sportif fédéral.

Mais avant d'explorer les relations qu'entretient le sport avec les notions d'intégration et/ou d'insertion, il convient de discuter ces notions. On peut sans doute se contenter, dans un premier abord, de la définition émise dans une approche durkheimienne postulant que l'intégration désigne le processus par lequel un groupe social s'approprie l'individu pour assurer sa cohésion. L'insertion, quant à elle, renvoie à l'incorporation d'une personne dans un environnement social plus restreint. Souvent utilisés indifféremment, et surtout en matière sportive, ces termes n'en demeurent pas moins complexes et sources d'évidences de façade. En effet, un rapide tour d'horizon de la littérature sur ces thèmes, et non uniquement en terme d'intégration et/ou d'insertion par le sport, nous invite à la prudence. Une conclusion hâtive d'une réalité d'intégration et/ou d'insertion serait vite battue en brèche et remise en question. Devant l'inextricable enchevêtrement des questionnements, le débat doit sans cesse être posé, s'alimenter et se construire.

A cette complexité, au nécessaire recul lorsqu'on s'attarde sur ces questions, s'oppose une simplicité évidente - le sport intègre *par nature* - véhiculée tant par les acteurs du sport ou les hommes politiques de tous les bords que par les médias. En fait, s'appuyant sur de prétendues vertus éducatives, civiques et citoyennes, inaltérables au temps et aux événements extérieurs, le sport aurait une capacité naturelle d'intégration et/ou d'insertion. Cette vision, plus que réductrice, demeure avant tout un construit idéologique. Pourtant, cette idéologie perdure, voire se renforce, aidée en cela par l'effet de quelques actualités symboliques et la médiatisation outrancière de parcours aussi isolés qu'exceptionnels. Plus qu'une croyance, l'intégration par le sport est aujourd'hui érigée en postulat, passant du statut de mythe à celui de quasi réalité, de certitude, indépendante des conditions dans lesquelles la pratique se développe. C'est en partie en réaction à ce renforcement « d'archaïsmes » pouvant conduire à une définition et une conduite de politiques illusoire ou erronées que s'inscrit le projet du colloque (conjointement organisé, les 24 et 25 mars 2004, par les universités de Reims, Lille 2, Besançon et l'Institut Royal de Formation des Cadres de Salé) et dont l'ouvrage est le prolongement.

Ainsi, l'objectif de cet ouvrage est de faire le point sur cette question de l'intégration et/ou l'insertion par le sport. Il s'agit alors d'aborder et d'analyser les discours, les politiques et les pratiques, qui se sont développés sous cette appellation. Ce positionnement conduit nécessairement à envisager non l'intégration en soi mais en lien avec les caractéristiques de l'entité ou de l'organisation dans lesquelles on veut intégrer les individus visés par une politique, un programme ou des pratiques d'intégration ou d'insertion par le sport. Veut-on intégrer dans un groupe social, une communauté ethnique ou religieuse, un quartier, un certain type d'organisation, une collectivité nationale, une entreprise ? Il s'agit dès lors aussi de s'interroger sur les discours développés sur ces questions ainsi que les objectifs et les finalités liés à ces pratiques : leurs caractéristiques, leurs degrés de clarté et de cohérence, leurs formalisations et les acteurs de ces processus.

Dans cet ouvrage, se côtoient des analyses issues de milieux différents mais dont le point commun reste l'utilisation du sport comme outil d'intégration et/ou d'insertion. On peut déjà constater que celle-ci se situe surtout dans des milieux spécifiques dont deux, la prison et les quartiers, sont analysés dans cet ouvrage. Le deuxième chapitre est consacré à ces éclairages. Gaëlle Sempé, à travers l'étude de la pratique sportive en milieu carcéral, nous rappelle que le sport ne contient pas *par nature* des vertus dites intégratives, mais que les conditions dans lesquelles il est organisé et les caractéristiques des professionnels qui l'encadrent sont fondamentales pour comprendre les effets qu'il peut avoir sur les publics visés ou touchés. Laurent Gras, toujours dans le cadre du milieu carcéral, aborde les difficultés rencontrées par les détenus à se faire reconnaître comme sportifs auprès du monde libre. Dans une perspective théorique issue des travaux de Becker et Goffman, cet auteur met en évidence, à travers l'étude de rencontres sportives entre détenus et joueurs extérieurs, le rapport entre ces deux publics et plus particulièrement le processus de désignation ou de stigmatisation auquel est confrontée cette population spécifique. Noëlle Monin et Malek Bouhaouala nous renseignent sur les conditions d'émergence d'un nouveau métier du sport : animateur socio-sportif. Issu de la conquête du marché de l'insertion des jeunes par les collectivités locales, ce nouveau champ professionnel se trouve dans une période de structuration marquée avant tout par l'opportunité pour certains de légitimer une fonction et d'acquérir un statut qui leur faisait défaut. Sandrine Knobé, en s'intéressant aux dispositifs locaux d'insertion par le sport dans un quartier strasbourgeois, montre que ces derniers s'appuient sur l'idée d'un possible « acquis » ou d'un probable transfert du goût de l'effort sportif. Pourtant, il prédomine, auprès des intervenants, un sentiment d'impuissance et de désillusion notoire traduisant la difficulté d'envisager un programme d'insertion construit sur un présumé illusoire : l'une des vertus du sport serait de pouvoir inculquer le goût de l'effort.

Cet ouvrage présente aussi l'analyse d'un public particulier à savoir les étrangers et le rôle présumé occupé par le sport dans leur processus d'intégration et/ou d'insertion. Le troisième chapitre regroupe les contributions sur cette thématique. Ainsi, la plume décapante de Youcef Fatès nous éclaire sur l'existence en France, dès la fin de la guerre d'Algérie, de tout un réseau associatif piloté par le gouvernement algérien et destiné à contrôler idéologiquement les populations algériennes qui avaient émigré en France. Le sport y a joué un rôle particulier d'intégration, pendant que se développaient, dans un but bien différent, les politiques d'intégration par le sport menées par les pouvoirs publics français. Le travail approfondi réalisé par Manuel Schotté à propos des trajectoires de soixante coureurs marocains ayant émigré en France remet en question la superficialité des discours sur l'intégration par le sport. Cet auteur constate que l'on a vite fait d'oublier les souffrances et les conditions de vie et de préparation physique dégradantes que vivent la plupart des athlètes immigrés dans les premiers mois suivant leur arrivée. De surcroît, les fédérations les laissent se débattre tant qu'ils n'ont pas atteint un haut niveau leur permettant de les intégrer, à leur profit, dans les équipes nationales françaises. Ce travail oppose deux définitions de l'intégration, l'une sociologique qui s'attache plus aux processus, le plus souvent inconscients, à leurs spécificités et aux conditions dans lesquelles ils se déroulent, l'autre politique, qui, en définissant une image idéale de ce que devrait être l'intégration et en tentant de l'organiser, parvient parfois au contraire de l'effet recherché et dévalorise tous les autres chemins empruntés. L'étude historique réalisée par Stéphane Mourlane à propos des associations sportives italiennes de Nice au cours de l'entre-deux-guerres met en exergue la complexité et l'ambiguïté de l'intégration par le sport à travers ce type d'association. Celles-ci la réalisent en partie à travers la mixité des origines de leurs pratiquants et les échanges avec d'autres associations locales, mais, du fait de leur politisation parfois marquée, elles contribuent aussi à l'exacerbation de la nationalité d'origine, ce qui peut constituer un frein à l'intégration – mais peut aussi parfois la stimuler.

L'identification aux champions italiens a certainement contribué à raffermir l'identité des immigrés, le maintien de cette identité d'origine étant peut-être une des conditions de survie dans le projet d'assimilation à la française.

Outre ces analyses des pratiques en milieu spécifique ou d'un public particulier, cet ouvrage regroupe des contributions sur les politiques menées en terme d'intégration et/ou d'insertion par le sport. Ces dernières, rassemblées dans le premier chapitre, ont pour ambition de cerner le rôle des acteurs moteurs de ces politiques mais aussi les logiques sous-jacentes conduisant à de tels programmes. Elles révèlent que l'intégration par le sport est, dans certains cas, perçue comme un remède miracle et que le sport, la baguette magique pour certaines institutions, intégrerait les publics en mal être ou en mal de reconnaissance. On peut bien évidemment s'interroger sur la pertinence de tels référents dans la conduite d'une politique d'intégration et/ou d'insertion. Ainsi, en prenant l'exemple de l'investissement sportif au féminin, Caroline Moulin, Cécile Le Bars, Philippe Lacombe et Cyrille Megdiche mettent en évidence que les politiques menées au sein du sport fédéré ne prennent que peu en compte les logiques identitaires. Fondées sur un modèle sportif asexué, ces politiques valorisent le modèle compétitif au détriment de motivations, pratiques et représentations sexuellement différentes. Dans ce chapitre, l'analyse des processus de mise en œuvre de projets sportifs a été aussi abordée par Dominique Malatesta et Christophe Jaccoud. En s'appuyant sur une étude menée dans trois villes suisses dans lesquelles il a été envisagé la mise en place d'un skatepark et d'une prestation de boxe thaï, ces auteurs montrent que le référentiel sportif traditionnel a été abandonné au profit d'une logique prenant davantage en compte les acteurs et référents d'action ayant pris la mesure de l'érosion de la croyance sportive. Ce mode d'action publique génère alors des programmes de soutien à des projets sportifs décalés plus propices à satisfaire des groupes marginaux. Toujours dans le cadre des espaces de marge, l'approche ethnographique réalisée près de Rennes par Patrick Le Guirriec et Omar Zanna révèle l'importance du territoire de pratique dans le phénomène

d'intégration : un espace neutre, en marge des quartiers, peut faciliter la rencontre avec l'autre et parfois en être la condition nécessaire. Dans la dernière contribution de ce chapitre, Marie-Carmen Garcia montre que la mise en place dans les programmes scolaires de pratiques physiques et artistiques, telles que le hip hop, le cirque et la capoeira, dans des logiques de socialisation répond à des injonctions institutionnelles d'ouverture de l'école. Pourtant, transformées par l'institution, ces pratiques s'éloignent des cultures populaires. Malgré des résultats positifs sur les modalités d'intégration scolaire de certains élèves, des effets ambivalents se constatent dans le processus de socialisation (renforcement des différenciations sexuées, illusions d'accès à une culture légitime...).

William Gasparini, dans un chapitre conclusif, nous permet, dans une perspective sociologique, de mieux percevoir le sens des termes utilisés pour appréhender l'intégration et/ou l'insertion par le sport. L'analyse menée par cet auteur ne s'arrête point à ces précisions sémantiques mais il prolonge son argumentaire en mettant en évidence, dans une approche critique fort utile, les paradoxes et les effets secondaires des politiques d'intégration et/ou d'insertion par le sport. Cet auteur repère, entre autres, que ces dernières sont pensées, et s'imposent comme construction idéologique prégnante, pour atténuer les effets négatifs des politiques néo-libérales. Il souligne enfin, pour illustrer ses propos, le processus d'exclusion des filles conséquence de la masculinisation des politiques d'insertion par le sport.

L'ensemble de ces contributions nous amène à nous interroger sur l'interface entre les pratiques et les réflexions théoriques développées à partir d'analyses sociologiques et à adopter, à propos des pratiques et des discours sur l'intégration et/ou l'insertion par le sport, une certaine prudence. La tentative de clarification des connaissances dans ce domaine apportée par le présent ouvrage nous conduit à établir trois constats.

D'une part, il n'existe toujours pas de résultats tangibles montrant une intégration et/ou une insertion par le sport s'opérant de manière automatique et constante. Ce constat

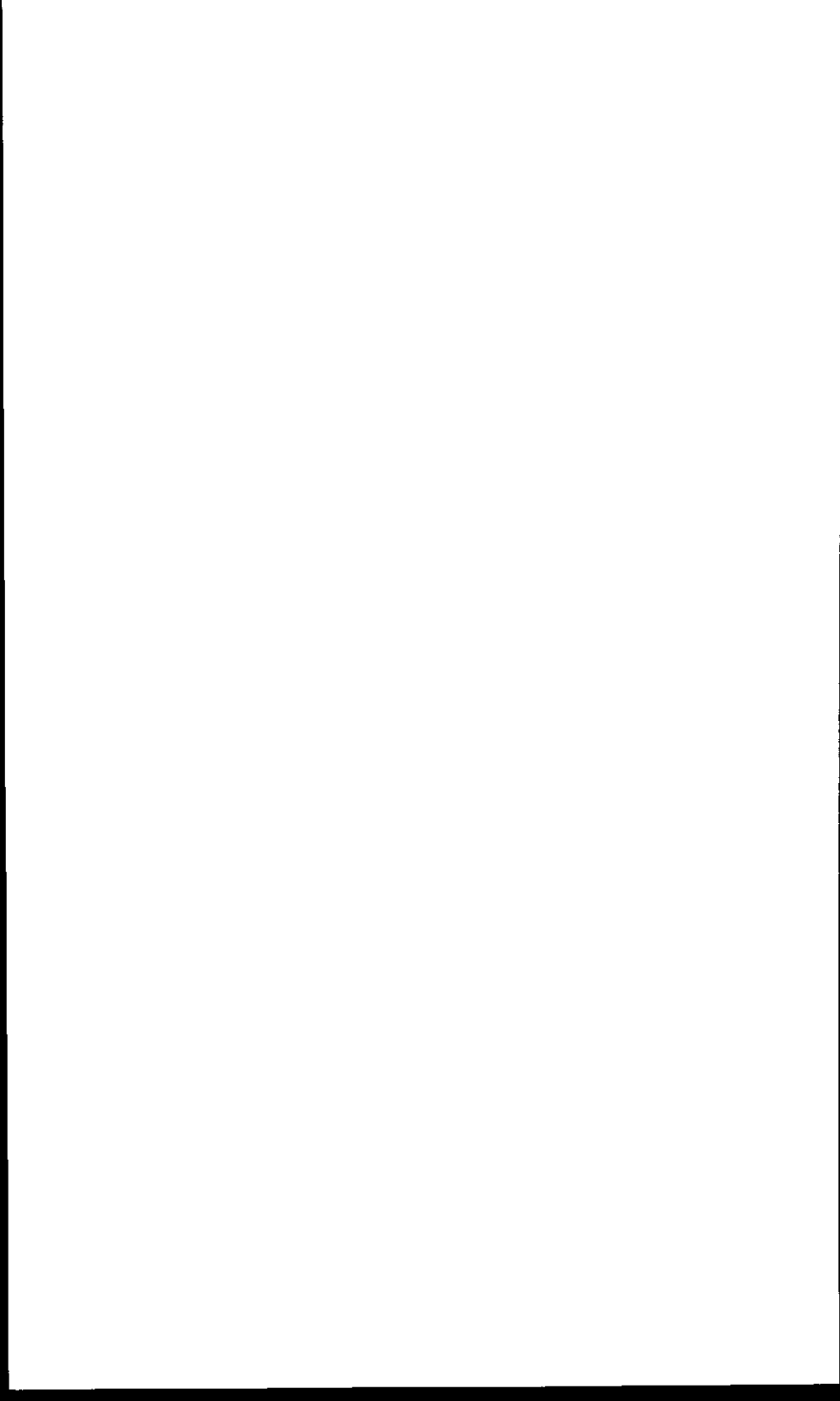
conduit à relativiser les discours des acteurs politiques, médiatiques ou sportifs vantant leurs réussites en matière d'intégration par le sport.

D'autre part, il est nécessaire, pour tenter d'évaluer les effets à plus ou moins long terme des pratiques sportives dites intégratives, de prendre en compte de nombreuses variables liées à la pratique, à son encadrement et aux pratiquants eux-mêmes, tout en réalisant des suivis de cohortes sur des périodes longues. Si ce type d'études n'a toujours pas été réalisé en France, autrement que de manière anecdotique, c'est que leur mise en œuvre est extrêmement complexe et coûteuse. Deux éléments renforcent l'absence de ce type de travaux. D'une part, la partie consacrée dans une politique publique à l'évaluation n'est guère prise en considération. Celle-ci est très souvent réalisée de manière lapidaire sans réel souci méthodologique et scientifique. D'autre part, le contexte économique du financement de la recherche en France est de plus en plus dominé par un souci de rentabilité économique. L'une des conséquences de la quasi absence de moyens financiers est le développement d'analyses critiques dont le matériel se limite souvent – pour ces raisons financières – au recueil de discours sur l'intégration.

Enfin, le débat est loin d'être clos en matière d'intégration et/ou d'insertion par le sport. Mais les acteurs politiques et administratifs des ministères ou des collectivités concernés par les politiques d'intégration par le sport sont pour la plupart empreints du mythe dénoncé précédemment et sont même moteurs dans sa perpétuation. De ce fait, les discours développés par ces acteurs et par les médias, en l'absence d'autres types de travaux ou d'études, demeurent dominants et semblent faire preuve d'authenticité. Ils ne peuvent continuer à faire croire que l'on peut s'abstraire d'une analyse scientifique des pratiques dont ils autorisent le développement, quelles qu'en soient les conditions, quelle qu'en soit la formation des acteurs professionnels que l'on engage dans la bataille.

Marc Falcoz et Michel Koebel

Introduction



**PRATIQUES SPORTIVES ET JEUNES EN
DIFFICULTE :
20 ANS D'INNOVATIONS ET D'ILLUSIONS...
ET DES ACQUIS A CAPITALISER**

Dominique CHARRIER et Jean JOURDAN

LA NAISSANCE D'UN OBJET

Si les fonctions sociales du sport sont revendiquées dès l'origine dans les discours humanistes des « Coubertiniens », il est admis que la problématique de la prévention et de l'insertion sociale par le sport apparaît en France au début des années 80. Le consensus se fait autour de la référence aux événements de l'été 1981, dans le quartier des Minguettes à Vénissieux puis dans quelques autres villes. En ces temps de changement politique majeur, une flambée de violence met en avant le malaise d'une partie de la jeunesse dans les banlieues ayant connu l'urbanisation massive des années 60 et révèle aussi l'ampleur de la crise urbaine, sociale et économique.

L'expression publique, spectaculaire et parfois violente, de ce que nous appelons aujourd'hui les émeutes urbaines, et leur traitement médiatique induisent une véritable obligation de faire pour les responsables. Ceux-ci vont mettre en œuvre des actions locales (Camilli et Savoie, 1983) et des dispositifs nationaux (Lapeyronnie, 2003) qui sont le produit d'une impulsion verticale, à la fois ascendante et descendante et d'une impulsion horizontale.

Produits de cette double impulsion, nous appelons « actions de prévention et d'insertion par le sport » à la fois l'ensemble des dispositifs d'Etat, souvent articulés avec la politique de la Ville, les programmes d'actions (développés par exemple par des fédérations) et les milliers de projets locaux qui se

sont auto-labellisés « socio-sportifs », « d'intégration », « d'insertion », « de prévention », « de socialisation », « d'éducation »... par le sport.

Ces choix terminologiques renvoient à la difficulté de nommer le public-cible (les jeunes étrangers, les jeunes issus de l'immigration, les jeunes Français d'origine étrangère, les jeunes des quartiers, les jeunes en difficulté, les jeunes difficiles...) et les territoires concernés (quartiers chauds, sensibles, d'exil¹...). Ils confirment aussi l'incapacité récurrente de la société française d'une part à reconnaître le problème identitaire de ces jeunes et à les accompagner dans un éventuel processus d'insertion et d'autre part à assurer un développement équilibré du territoire.

On peut affirmer que, depuis plus de 20 ans, le sport est en première ligne dans les zones urbaines sensibles. D'abord parce que les institutions, les équipements, les acteurs du sport sont souvent confrontés aux questions sociales, quelquefois de façon douloureuse. Mais aussi parce que le sport a souvent été utilisé comme un moyen privilégié de l'intervention sur ces questions sociales. Ce qui apparaît comme un « véritable plébiscite » (Charrier, 1998) en faveur du sport s'accompagne cependant d'un certain nombre d'illusions, d'abord en ce qui concerne la prétendue déconnexion du système sportif de la conjoncture sociale et économique et aussi en ce qui concerne les effets réels des actions engagées. C'est à ce travail de déconstruction et d'analyse que vont se livrer, à partir du début des années 90, des universitaires issus de champs scientifiques différents (psychologie, sociologie, économie, politique...), le plus souvent en croisant leur démarche avec les analyses produites par des acteurs de terrain et des responsables techniques ou politiques.

Il est évidemment périlleux de sélectionner les contributions fondatrices et/ou incontournables. Risquons nous à rappeler

¹ Au début des années 90 sont publiés sur cette question plusieurs ouvrages dont A. Jazouli : « Manifeste pour les Quartiers et les Banlieues populaires ». Rapport de synthèse. 1994. F. Dubet et D. Lapeyronnie « Quartiers d'exil » Paris. Seuil 1992.

quelques ouvrages² importants qui constituent des étapes importantes de réflexion :

En 1991, l'Union Nationale Léo Lagrange organise un premier colloque sur le thème qu'elle reconduit en 1996, avec quasiment les mêmes intervenants, pour « vérifier ce qui avait changé en quatre ans » (Union Nationale Sportive Léo Lagrange, 1996).

En 1993, sont publiés les actes d'un colloque³ organisé par l'Institut de l'Enfance et de la Famille. En renversant dans son titre la fonction passerelle (vers le « vrai » sport) généralement attribuée aux actions, il interroge le rôle du sport dans l'intégration sociale. A noter aussi la contribution de G. Lapassade qui, en interrogeant la culture du défi et de la compétition dans le hip-hop, élargit la problématique de l'intégration par le sport aux pratiques artistiques.

La même année, P. Duret et M. Augustini publient un ouvrage, en contre-culture avec leur ancrage institutionnel à l'INSEP, surtout préoccupé par le sport de haut niveau. A travers l'observation de plusieurs sports de rue, ils abordent les modes de sociabilité des jeunes et font le point de la réflexion sur des questions qui vont se structurer progressivement comme par exemple les grands frères, les rapports sexués entre filles et garçons ou la violence (Duret et Augustini, 1993).

En 1995, M. Anstett et B. Sachs coordonnent un ouvrage collectif, dans lequel chercheurs et acteurs proposent une réflexion critique sur l'usage du sport et l'inscrivent dans les pratiques du travail social (Anstett, Sachs, 1995).

En 1996, P. Chantelat, M. Fodimbi et J. Camy montrent que les pratiques auto-organisées ne sont ni informelles, ni sauvages mais sont porteuses de compétences sociales et de contenu éducatif (Chantelat, Fodimbi et Camy, 1996).

En 1997, se développe sur huit sites, à partir d'un montage institutionnel original, une recherche-action interministérielle. Ce travail collectif a réuni des dizaines d'acteurs de terrain

² Les bibliographies présentes dans cet ouvrage permettront de réparer les erreurs d'appréciation et autres oublis.

³ *Du stade au quartier. Le rôle du sport dans l'intégration des jeunes*, Syros/Alternatives, 1993.

pendant près de deux années. Il a permis de lister « des conditions de la réussite », d'analyser les logiques institutionnelles et partenariales, de construire une typologie des effets pour finalement « remettre le sport à sa juste place » (Charrier, 1997).

En 2000, M. Clément interroge le vécu des adolescents, l'évolution de leurs rapports aux adultes et aux institutions et la place qui leur est faite dans la société. Au travers de l'analyse d'actions, notamment à Vaulx-en-Velin, il constate notamment le resserrement du nombre de pratiques sollicitées et l'évolution du profil des animateurs (Clément, 2000).

Enfin, en 2002, le collectif respir⁴ explore des « projets sportifs, culturels et humanitaires en mission éducative » (Dubouchet, 2002) et montre en quoi l'expérience personnelle de l'exceptionnel et la découverte de territoires inconnus (de l'art, du sport ou de la rencontre interculturelle) peuvent contribuer à l'insertion sociale et à la remobilisation personnelle.

La multitude d'actions réalisées par des acteurs de plus en plus divers (le mouvement sportif, les municipalités, les centres sociaux, les missions locales, les fédérations d'éducation populaire, des associations de quartier, de jeunes, de femmes...), la diversité et la richesse des analyses produites par les acteurs et par les universitaires rendent indispensable un travail de capitalisation de tous ces acquis et sa diffusion. Aux difficultés traditionnelles à dire et à problématiser ses pratiques (Clot, 1998) qui donnent souvent l'impression aux nouveaux acteurs qu'ils auraient tout à inventer s'ajoute la difficulté à comprendre, malgré l'ensemble de ce qui a été réalisé, l'aggravation de la situation sociale et le déficit d'intégration d'une partie de la population, en particulier des jeunes issus des immigrations maghrébine et négro-africaine.

Nous travaillons pour notre part depuis plus de dix ans, à la suite de la recherche-action, à une analyse comparative de

⁴ Le « REseau SPort Insertion Recherche » regroupe principalement des professionnels et des chercheurs, essentiellement issus des champs de la psychologie, ayant participé à l'ouvrage : « Sports, Jeunesses et logiques d'insertion » publié en 1995.

projets éducatifs utilisant des activités sportives et artistiques à visée de prévention et d'insertion et sur leurs conséquences sur un système sportif en profond bouleversement. A partir de différents postes d'observation⁵ ayant des statuts scientifiques différents (durée de l'observation, extériorité ou immersion, fonctions de diagnostic ou d'évaluation...), nous essayons de repérer les proximités et les différences, d'en analyser les déterminants contextuels ou politiques et de repérer des questions émergentes et des pistes nouvelles susceptibles de devenir à leur tour des questions incontournables (Charrier et Jourdan, 1998). La première caractéristique des actions est leur grande diversité. Ce n'est pas aussi évident qu'il n'y paraît : nombreux sont les élus découvrant cette problématique, les responsables administratifs, les dirigeants associatifs, les animateurs des projets à considérer, ou à espérer, que pourraient exister des réponses préfabriquées (par des observateurs extérieurs -universitaires par exemple- ou par des collègues expérimentés), applicables avec quelques aménagements locaux. De plus la fonction incitatrice des dispositifs d'Etat et la standardisation des présentations qu'ils induisent peuvent aussi laisser croire à une uniformisation des actions.

Nous nous proposons dans cette introduction de décrire les actions, d'identifier les acteurs, d'analyser leurs modalités d'intervention et d'association partenariale et de poser la question de la rentabilité des actions en dressant un état des lieux des effets espérés et/ou observés.

⁵ Citons par exemple des missions longues menées à Evry (accompagnement de la réorganisation des actions de proximité), à Dijon (évaluation des actions d'insertion par le sport développées dans le cadre du contrat de ville de l'agglomération), à Moissy-Cramayel (refondation de la politique locale de jeunesse) des interventions courtes à Marseille (bilan de la mise en réseau des équipements de proximité), des formations de responsables de services et d'éducateurs sportifs municipaux dont les missions ont été réorientées vers des actions socio-sportives (Dunkerque, Tourcoing, Blois, région parisienne...), une immersion locale de longue durée à Trappes, la participation aux « têtes de réseaux » spécialisés.

LES QUESTIONS POSEES AU MOMENT DE LA CONCEPTION DU PROJET

Le diagnostic préalable : du formalisme au diagnostic opérationnel

Il y a un véritable consensus, au moins dans les discours, sur la nécessité de réaliser un diagnostic préalable. Mais si les acteurs du travail social et de l'éducation populaire sont très attachés à la mise en œuvre des méthodologies inhérentes à leurs cultures professionnelles et à leurs formations, les acteurs du champ sportif sont plus réticents, pour des raisons qui tiennent à leur sentiment de bien connaître le terrain et à leur pragmatisme. La première difficulté concerne le temps (alors que l'action est sous la pression de la situation sociale et de la demande politique des élus) et les moyens nécessaires. Il est ensuite difficile d'accepter que le diagnostic remette en cause un projet en montrant qu'il ne faut pas le réaliser, ou le réaliser autrement, ou qu'il doit être réalisé par d'autres ! Les porteurs de projets ont enfin fait l'expérience de la difficulté à utiliser réellement les résultats de méthodologies lourdes qui produisent tellement de chiffres et d'analyses qu'on ne sait plus comment les intégrer.

Le diagnostic optimum, qui peut s'appuyer sur les travaux déjà réalisés doit, à l'opposé d'une démarche technocratique, être à la mesure de l'action envisagée et des moyens disponibles, être rapidement opérationnel et être capable d'analyser les logiques territoriales, le jeu des acteurs et les contextes locaux pour optimiser l'action.

Des objectifs généraux aux objectifs opérationnels

Trop souvent, les objectifs ne sont pas ou peu explicites et il est fréquent de voir des projets ne présentant que la seule description de l'action envisagée. Lorsqu'ils sont explicités, les objectifs peuvent être généraux et généreux mais en même temps rester formels et ne pas affirmer clairement les choix

politiques, stratégiques et opérationnels de la structure. Ils se déclinent en de nombreux objectifs opérationnels, beaucoup plus parcellaires mais aussi plus précis. Ceux-ci visent à agir contre les processus de marginalisation (la disqualification sociale, la dépendance et la rupture) (Paugam, 1998) et à gérer les tensions sociales (exclusion, violences, consumérisme dans lesquels disparaissent l'ouverture aux autres et la compréhension de l'indissociabilité des droits et des devoirs...). Ils cherchent aussi à intégrer les nouvelles demandes des jeunes qui ne se retrouvent plus dans l'offre compétitive des clubs sportifs, caractéristique du système sportif dans les années 60/70. Dans certains cas, il s'agit aussi d'une réponse à des agressions contre des équipements ou des pratiquants (Charrier, Charrière et Jourdan, 2001).

Un grand nombre de projets est issu de cet enchaînement incident-dialogue-ouverture des équipements et construction de projets socio-sportifs. La crainte de contagion ou de mimétisme peut d'ailleurs inciter des responsables connaissant des situations moins difficiles à mettre en place de façon préventive des projets identiques.

Les intitulés : du sport pour tous à la discrimination positive

La réflexion sur la désignation des actions est l'occasion d'une clarification sémantique et d'une explicitation des choix. Selon les cas, les intitulés ne font aucune référence à leur contenu ou peuvent mentionner les activités proposées (*Basket en liberté* à Roubaix...), les publics ciblés (*Sport en filles* organisée par les DDJS d'Ile de France) ou les objectifs (*l'animation socio-éducative de proximité* à Evry...). Ils se positionnent sur un axe, entre le *sport pour tous* qui revendique l'égalité républicaine et qui espère, par le brassage de populations, contribuer à la rencontre interculturelle, et la discrimination positive qui choisit d'attribuer des moyens plus importants aux territoires et aux populations rencontrant le plus de difficultés.

Au nom du risque de stigmatisation de ces populations, de ces territoires ou des actions elles-mêmes, certains dispositifs

ont changé de nom, à l'instar de « l'opération anti-été-chaud » (1982) transformée en « opération prévention été » puis en « ville, vie, vacances » (1995). Il peut aussi exister deux intitulés, en interne pour identifier clairement les objectifs et les caractéristiques, et en externe pour éviter tout risque de stigmatisation.

Les pratiques : l'illusion de la diversité ?

On a rapidement associé les actions de prévention et d'insertion à certaines pratiques considérées comme incontournables (« cela va de soi ») ou inévitables (« on voudrait bien faire autre chose mais cela ne marche pas »). Plusieurs raisons expliquent cette préférence. Certaines sont plus attractives. En tête apparaît le football dont le succès est entretenu par la médiatisation d'une équipe de France métissée et par la réussite de joueurs issus des quartiers (Travers, Griffet et Therme, 1998). C'est aussi, à une moindre mesure, le basket de rue dont le succès des années 90, dans un contexte de forte réceptivité sociale favorisée par la médiatisation de la *dream team* américaine aux jeux olympiques de Barcelone, est d'abord lié à la synergie des intérêts des acteurs. Les sports de combat permettent d'investir le goût de l'affrontement dans un cadre de règles strictes et ainsi d'euphémiser la violence même si la tentation de la violence réelle reste forte (boxe thaï...) (Dervaux, 2000). La danse hip-hop répond souvent aux motivations des jeunes filles et leur permet parfois de rencontrer des garçons breakers ou rappers. D'autres correspondent à une spécificité locale forte. A Trappes, différents travaux monographiques montrent l'influence de la culture cheminote sur le contexte local, ou expliquent comment les matchs d'improvisation théâtrales se sont construits comme une véritable micro-culture touchant l'ensemble des établissements scolaires et des quartiers. Certaines pratiques sont portées par des acteurs impliqués et/ou médiatisés. L'association « Fête le mur » doit en partie son succès à la figure emblématique de Yannick Noah qui utilise sa notoriété et son image de champion. Le nombre de projets « lutte » ou

« canoë », très présents dans les concours nationaux des projets d'insertion par le sport⁶, tient certainement à la capacité des organisateurs à mobiliser les clubs et les structures fédérales qui les intègrent dans leurs projets de reconnaissance et de développement... L'action d'un « missionnaire » qui a choisi de quitter le sport de haut niveau, permet d'expliquer en partie le succès du projet *Basket en liberté* à Roubaix (Charrier, 1998). Enfin, certaines actions s'appuient sur l'attractivité de pratiques émergentes ou sur la motricité du processus d'hybridation (Jourdan, 1993) à l'œuvre dans les champs sportif et artistique et qui interroge les sectorisations rigides fixées par les institutions (Charrier et Jourdan, 2004).

Mais il faut aussi constater que toutes les pratiques physiques sportives, artistiques sont utilisées, souvent dans le but d'esquiver la pression des stéréotypes sociaux et l'enfermement dans des *cultures du ghetto*. La diversité des activités est ainsi revendiquée au nom de l'ouverture culturelle et de la démocratisation de l'accès aux pratiques. Si la découverte de nouvelles activités peut faire naître des vocations, la question se pose souvent de la suite à donner à ces actions d'initiation qui peuvent donner le goût ou créer le besoin. La porte se referme souvent, pour des raisons économiques mais aussi pour incompatibilité des habitus, à l'entrée des centres hippiques, golfs, bases de voile ou circuits de karting... en laissant beaucoup de frustrations.

Au-delà de ce premier débat, se pose la question de l'éventuelle sur-valorisation de la diversité. L'accumulation, notamment par les chercheurs, d'exemples de projets utilisant toutes les activités sportives (y compris les plus originales ou les plus confidentielles) n'empêche-t-elle pas de prendre conscience de l'immobilisme voire d'un certain retour en arrière ? Les équipes d'animation s'engagent-elles aussi massivement que l'on veut bien le dire dans la négociation avec les jeunes pour remplacer les activités attractives (le foot en

⁶ Le bilan des cinq ans du dispositif *Fais Nous Rêver* est disponible sur le site Internet.

salle par exemple) par des activités plus exigeantes et qu'il faut découvrir ?

Les publics-cibles et la gradation des difficultés

Le choix des bénéficiaires des actions est un des éléments importants de la diversité des projets. La première variable est l'âge. Le plus souvent, les projets s'adressent aux adolescents et aux jeunes, mais diffèrent beaucoup dans l'amplitude (6 à 30 ans) et dans les subdivisions (10/13 ans, 11/15 ans, 14/18 ans...) sans que l'on comprenne vraiment les raisons de ces variations en dehors de certains découpages des services administratifs (enfance/jeunesse) qui se répartissent le marché et les incitations financières des dispositifs. Une tendance au rajeunissement des populations visées s'observe, répondant à la fois à l'évolution de la délinquance, à la volonté préventive d'intervenir de plus en plus précocement et à la difficulté de l'intervention auprès des plus âgés. A l'autre pôle, un débat a lieu sur l'opportunité de travailler avec des jeunes majeurs, compte tenu de leur autonomie plus tardive. La deuxième variable est le sexe. Depuis le début, les projets sont très massivement masculins⁷, y compris quand ils sont ouverts aux filles et aux garçons. La prise de conscience de cette situation fait apparaître de plus en plus des projets qui prennent en compte cette discrimination et s'inscrivent dans la lutte globale pour l'égalité des sexes. C'est quelquefois au nom de cette lutte contre la discrimination sexuée que se sont mis en place des projets à destination des jeunes femmes musulmanes aujourd'hui contestés pour le risque de communautarisation et d'enfermement dont ils sont en même temps porteurs.

Mais l'élément le plus déterminant dans le choix du public-cible est l'analyse qui est faite des difficultés auxquelles il faut faire face. A la *gradation des difficultés* correspond la différenciation des actions des intervenants (éducateurs sportifs, animateurs, travailleurs sociaux...) et des modalités d'intervention (sur le groupe ou l'individu). Au risque d'une

⁷ "Femmes, sport et insertion". Rapport du groupe de travail animé par D. Salva. Actes des Assises nationales "Femmes et Sport". Paris. Mai 1999.

schématisation excessive, nous différencions trois niveaux sur l'axe (réversible) de la marginalisation. L'émergence d'une difficulté -situation extrêmement fréquente à l'adolescence- renvoie à des dysfonctionnements d'ordre familial, scolaire, sanitaire, social qui peuvent être pris en charge par les adultes référents des réseaux traditionnels (la famille, l'école, les associations de loisirs...). Dans ce cadre, les intervenants de terrain mettent en œuvre des projets d'animation globale, ouverts à tous et qui, à ce titre, peuvent contribuer au repérage, à la prévention ou à la résolution des difficultés ponctuelles. La construction d'une problématique *lourde* (toxicomanie, délinquance, violence, rupture familiale, exclusion socio-économique...) nécessite le recours à des institutions spécialisées (foyers, classes-relais, entreprises d'insertion, PJJ...) et à des professionnels spécialement formés (travailleurs sociaux, personnel médico-social...) qui mettent en œuvre des micro-projets ciblés. Enfin, la marginalisation extrême, souvent le produit d'une problématique cumulée, exige des actions et des référents extrêmement spécialisés (SAMU social, association d'aide aux prostitués, aux toxicomanes...).

LES LOGIQUES INSTITUTIONNELLES ET PARTENARIALES

Le choc des cultures professionnelles

Le mouvement de diversification des offres sportives, engagé depuis les années 70, a aussi concerné la problématique de l'insertion par le sport (Charrier, 2004). Pour des raisons différentes, des clubs sportifs, des structures d'animation et des associations de quartiers, des services municipaux, des structures du travail social, des services de police... se sont engagés, à leur manière, dans des actions. Cette diversité institutionnelle produit un véritable *choc des cultures* que nous avons identifié dès le début des années 90 puis

progressivement analysé (Charrier et Jourdan, 1999). La première ligne de partage qui s'est organisée autour du débat *sport éthique - sport outil* constitue à l'évidence une frontière stable : le mouvement sportif se reconnaît plutôt dans l'éthique sportive, qui ferait du sport un lieu « naturel » d'insertion, il est rejoint sur cette position par la partie la plus « sportive » des animateurs (formés et diplômés par les canaux fédéraux et/ou d'Etat). A l'opposé, les travailleurs sociaux et les animateurs formés par les mouvements de l'éducation populaire, voient dans le sport un outil qu'il est possible d'utiliser.

Les effets du choc des cultures sur l'encadrement

Le constat a rapidement été fait qu'il n'existe pas de professionnels de terrain, en dehors de quelques individus au profil personnel et professionnel singulier, ayant à la fois une connaissance des publics, des territoires et des dispositifs partenariaux de la Politique de la Ville et une capacité à développer une intervention directe efficace. Les animateurs traditionnellement chargés de mettre en œuvre ces projets sportifs se sont souvent trouvés en difficulté pour faire face à ces nouvelles missions, ces nouveaux publics et ce nouveau fonctionnement institutionnel. On recourt alors massivement aux *grands frères* recrutés pour leur connaissance du quartier, des jeunes et quelquefois pour leurs compétences sportives. Si les effets pervers de cette politique des grands frères ont été dénoncés, (Duret, 1996) il ne faut pas oublier qu'un certain nombre de ces jeunes a permis de tenir le quartier, de garder le contact avec les jeunes, de remobiliser des individus à partir de projets socio-sportifs et que cet engagement social s'est parfois concrétisé par un parcours professionnel.

La diversité des intervenants de terrain a impulsé une réflexion des institutions, des représentants d'employeurs et de salariés, du mouvement sportif... et des universitaires sur le profil des professionnels (Jourdan, 1999). Elle a porté sur la